

N° du film : 247980

Version : 4

2005-09-14

Entente/contrat :

Corpse Bride

GENRE : Animation

RÉSUMÉ :

En Angleterre, au XIX^e siècle, les parents de Victor, des nouveaux riches, décident de marier leur fils avec Victoria, la fille d'un aristocrate désargenté. Heureusement, les fiancés, qui ne se connaissaient pas auparavant, deviennent amoureux l'un de l'autre. Mais la veille de la noce, Victor glisse par erreur son anneau de mariage au doigt d'un squelette, celui d'une jeune mariée assassinée. Cette dernière s'éprend aussitôt de lui et l'emmène dans le monde souterrain, là où les squelettes, les cancrelats et les vers chantent et dansent. Elle prétend que Victor doit l'épouser. Alarmé, celui-ci réussit à revenir quelques heures sur terre pour prévenir Victoria avant d'être ramené malgré lui dans le monde des morts. La disparition de Victor est inexcusable aux yeux des parents et chacun croit la jeune fille folle lorsqu'elle raconte que Victor est marié à une morte. Les parents de Victoria décident d'accepter la demande en mariage du cruel lord Barkis. En apprenant la nouvelle, Victor est si découragé qu'il accepte d'épouser la mariée morte, à la condition que la noce se passe en haut, chez les vivants. Un retournement heureux permet la réconciliation des morts et des vivants.

MOTIFS :

Coréalisé par Tim Burton et Mike Johnson, ce film d'animation est un conte gothique, au thème noir et au traitement fantaisiste, mettant en opposition le monde austère des vivants et le monde fêtard des morts. Le monde des vivants, c'est celui des unions intéressées et des rapports de classes sociales; le monde des morts est représenté comme une fête burlesque unissant squelettes et macchabées, têtes coupées, corps tranchés dansant sur des rythmes jazzés. Si le traitement fantaisiste des détails macabres (ossements, putréfactions, liquéfactions, insectes souterrains) a pour effet d'amuser et de dédramatiser les images de la mort auprès d'un public possédant l'âge de raison, les mêmes détails risquent d'effrayer et de perturber le public des tout-petits, d'où le classement du film dans la catégorie « Visa général » accompagné de l'indication « Déconseillé aux jeunes enfants ».

CLASSEMENT : Visa général

INDICATION (S) : Déconseillé aux jeunes enfants

20 octobre 2005

Service du classement des films

FR